

CHAPITRE V.

FORÊTS.

Richesse forestière.—Rapport du statisticien.—Produits des forêts d'après le recensement.—Valeur des produits de la forêt.—Exportations de la pulpe de bois.—Industries du bois.—Baux pour limites de bois sur les terres de la Couronne.—La coupe du bois sur les limites.—Recettes provenant des permis pour bois.—Superficie des des forêts du Canada.—Forêts de l'Europe.

202. Les ressources naturelles du Canada sont ses forêts, ses terres, ses pêcheries et ses minéraux.

203. La richesse forestière du Canada a fait le sujet d'une étude toute particulière, de la part du statisticien du département de l'Agriculture, durant l'année 1893-94, qui a publié un travail d'au delà de 300 pages comme supplément au rapport du ministre de l'Agriculture pour 1894. (On peut se procurer ce rapport au département de l'Agriculture ou chez l'imprimeur de la Reine, à Ottawa.)

204. Dans son introduction, entre autres remarques, il dit:—

“ L'influence des forêts sur le climat, le mouvement de l'agriculture, la pêche fluviale, les communications par eau, la santé des populations, et sur le commerce et les industries d'un pays en général, est si considérable, que l'examen de la valeur de nos grands bois présente plusieurs aspects, tous de grande importance. Leur effet direct dépend des produits qu'elles rapportent, du capital qu'elles représentent du travail qu'elles procurent. Leur effet mécanique se fait surtout sentir dans la distribution des pluies et la préservation du sol sur les terrains inclinés; elles retiennent les sables mouvants et préviennent les avalanches.

“ En Canada, le capital engagé dans les diverses industries, dont l'existence dépend de l'approvisionnement de bois, est de près de cent millions de dollars; les gages payés, chaque année, s'élèvent à plus de trente millions de dollars, et l'on manufacture pour une valeur d'environ cent dix millions de dollars.

“ En outre, il y a les chemins de fer et les canaux qui comptent sur la richesse forestière; les premiers pour leur approvisionnement de traverses, (1) et tous les deux pour leur trafic, car le bois entre dans la proportion de près de $\frac{1}{3}$ pour les chemins de fer et de $\frac{2}{3}$ pour les canaux

(1) Y compris les voies de garage et les voies doubles, nous avons en Canada environ 18,590 milles de chemin de fer. A 3,000 traverses par mille, il nous en faut donc 55,770,000. En supposant qu'une traverse dure (7) sept ans, il en faut environ (8) huit millions chaque année pour les renouvellements; et en admettant qu'il se fasse 300 milles de chemins nouveaux, tous les ans, il en faudra encore un million pour cette fin, soit environ (9) neuf millions de traverses annuellement. En supposant que l'on puisse obtenir 50 pieds cubes de traverses dans un acre de forêt, on voit qu'il faudra 3,340,000 acres pour fournir les arbres jeunes et vigoureux, nécessaires pour les 18,590 milles de chemin, et 530,000 acres pour les besoins de chaque année.